

RECRUTER : DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS A L'INTÉGRATION DU SALARIÉ

[S'inscrire](#)

30 novembre et
1er décembre 2026

URIOPSS IDF

2 jours (14 heures)

Adhérents : 620 euros

Objectifs pédagogiques

La conception du recrutement a évolué. Passant d'une logique de qualification à une logique de compétences. Recruter est un processus rigoureux dont l'enjeu est fort pour la qualité de prise en charge du bénéficiaire, pour la cohésion de l'équipe et pour la réussite de l'association.

- Acquérir une vision d'ensemble du processus de recrutement
- Renforcer l'efficacité de votre démarche de recrutement
- Recruter un salarié handicapé

Programme

La décision de recruter : points de vigilance avant d'entamer une démarche de recrutement

Module 1 : La rédaction et la publication de l'annonce

- Les règles de droit sur la rédaction de l'offre
- L'élaboration d'une fiche de poste

Module 2 : Le déroulement de l'entretien

- Les principes généraux à respecter
- La préparation et la conduite de l'entretien
- Les informations à fournir au candidat

Module 3 : Les responsabilités de chacun dans le cadre du processus de recrutement

- Responsabilité du recruteur et du candidat
- Rappel légal sur la discrimination dans le cadre du recrutement
- Intégrer les particularités du recrutement du personnel en situation de handicap
- Identifier les limites et les axes de travail acceptables

Module 4 : La prise de décision

- La hiérarchisation des critères
- Savoir argumenter sa décision
- La phase d'intégration du candidat
- Les enjeux, processus et outils
- Préparer l'arrivée d'un salarié handicapé
- Intégrer le salarié handicapé au sein d'une équipe

Il est proposé aux participants de se munir des documents utilisés dans leur association : exemples d'annonces, grilles d'analyse, fiches de poste, CV,...

Public

Nouveaux Directeurs et toute personne nouvellement responsable de la gestion des contrats de travail dans le cadre de la convention collective du 15 mars 1966.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques.
- Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé

Intervenante

Michèle CAUMEAU, Formatrice en droit social, et collaboratrice de l'URIOPSS IDF.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation par des exercices de mise en situation.
- Évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025